

Les juifs célèbrent la Fête des lumières à partir de ce soir dans cinq villes

Durant une semaine, dans cinq communes — Lésigny, Bussy-Saint-Georges, Pontault-Combault, Armentières-en-Brie et Melun — les juifs allumeront le chandelier à neuf branches pour Hanouka.

C'est à Pontault-Combault qu'un premier chandelier géant sera allumé ce soir pour Hanouka, la Fête des lumières célébrée par les juifs du monde entier. Pour la première fois, Lésigny accueille l'allumage d'une menorah (chandelier), rejoignant Bussy-Saint-Georges, Pontault-Combault, Armentières-en-Brie et Melun. A chaque fois, le maire — ou un adjoint — est invité à participer à la célébration au côté du rabbin Yossi Amar, fondateur et responsable du Beth Habad de Seine-et-Marne, association juive loubavitch.

Le religieux revient sur le caractère «merveilleux et joyeux» de Hanouka : « Cette fête délivre un message universel, qui ne s'adresse pas uniquement aux juifs. Il s'agit de partager sa propre lumière avec les autres. Une simple allumette repousse l'obscurité. » C'est la victoire de la démocratie sur le totalitarisme, de la tolérance sur l'obscurantisme.

L'origine de cette fête remonte à l'époque du second temple de Jérusalem. Il s'agit d'un miracle : une petite fiole d'huile, destinée à allumer un chandelier, brûla pendant huit jours, alors que son contenu n'était suffisant

que pour une seule journée. Depuis, pour Hanouka, les familles juives illuminent leur intérieur grâce à un chandelier à neuf branches, dont le bougeoir central sert à allumer, soir après soir, les autres bougies. « Chacun d'entre nous peut allumer une bougie chaque jour. Il ne faut pas se contenter de ce qu'on fait aujourd'hui. Il faut recommencer demain, et les jours suivants ».

■ La première menorah allumée à Pontault-Combault

Les chandeliers seront allumés ce soir à 19 h 30 à Pontault-Combault, dans le jardin de l'hôtel de ville; demain à 19 h 30 à Bussy-Saint-Georges, sur le square Vitlina; samedi à 19 h 30 à Armentières-en-Brie, derrière le jardin de l'hôtel de ville; lundi prochain à 19 h 30 à Melun, sur le quai du Maréchal-Foch; le mercredi 4 décembre à 19 h 30 à Lésigny, sur le parking du centre commercial du Parc. Une projection retransmettra les images d'allumages publics ailleurs dans le monde. Des beignets et des boissons réchaufferont les participants.

GUÉNAËLE CALANT

Pour tout renseignement, contacter le 01.60.29.50.17. ou www.chabad77.org.



Pontault-Combault, lundi. Pour le rabbin Yossi Amar, la fête de Hanouka « délivre un message universel, qui ne s'adresse pas uniquement aux juifs ». (LP/G.Ca.)

Les annonces judiciaires et légales 77

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2013 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,42 €) - 75 (5,48 €) - 77 (5,11 €) - 78 (5,23 €) - 91 (5,11 €) - 92 (5,48 €) - 93 (5,48 €) - 94 (5,48 €) - 95 (5,23 €) tarifs H.T. à la ligne définis par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012.